

PROCES-VERBAL DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FEMININE

Réunion du mardi 28 novembre 2023

Présidence : **M. Pascal Lefevre**

Présents : **MM. Mickael Guillaumot - Mickael Herry - Jacques Olivier - Pascal Rousset - Régis Rubies**

Absents : **Mmes Laetitia Duchemin - Vanessa Mizzi - MM. Jean Brzozowski - Fabrice Garlaschi - Gabriel Jost**

Le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai de sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football à compter du lendemain du jour de la notification de la décision.

TIRAGE U15F

Le tirage au sort initialement prévu pour le 28 novembre 2023 des 8^{èmes} de finale de Coupe de l'Hérault U15F a été reporté, ce dernier ne se déroulant que le weekend du 11 février 2024.

Le tirage des 8^{èmes} de finale de coupe U15F et celui des 8^{èmes} du Challenge Maurice Balsan auront lieu le **samedi 6 janvier 2024** pendant le colloque féminin.

Les matchs de coupe de l'Hérault U15F sont programmés le week-end du 11 février 2024 et les matchs de coupe Maurice Balsan le week-end 4 février 2024.

INFORMATIONS

Après vérification des licences sur les feuilles de plateau de brassage, il s'avère que certains clubs ne respectent pas le nombre de joueuses U11F autorisées à participer en U13F.

Il en est de même sur les plateaux U11F, où les joueuses U7F et U8F ne sont pas autorisées à participer.

(Voir pyramide des catégories féminines ci-dessous)

Un email a été transmis aux clubs en infraction pour un rappel à l'ordre.

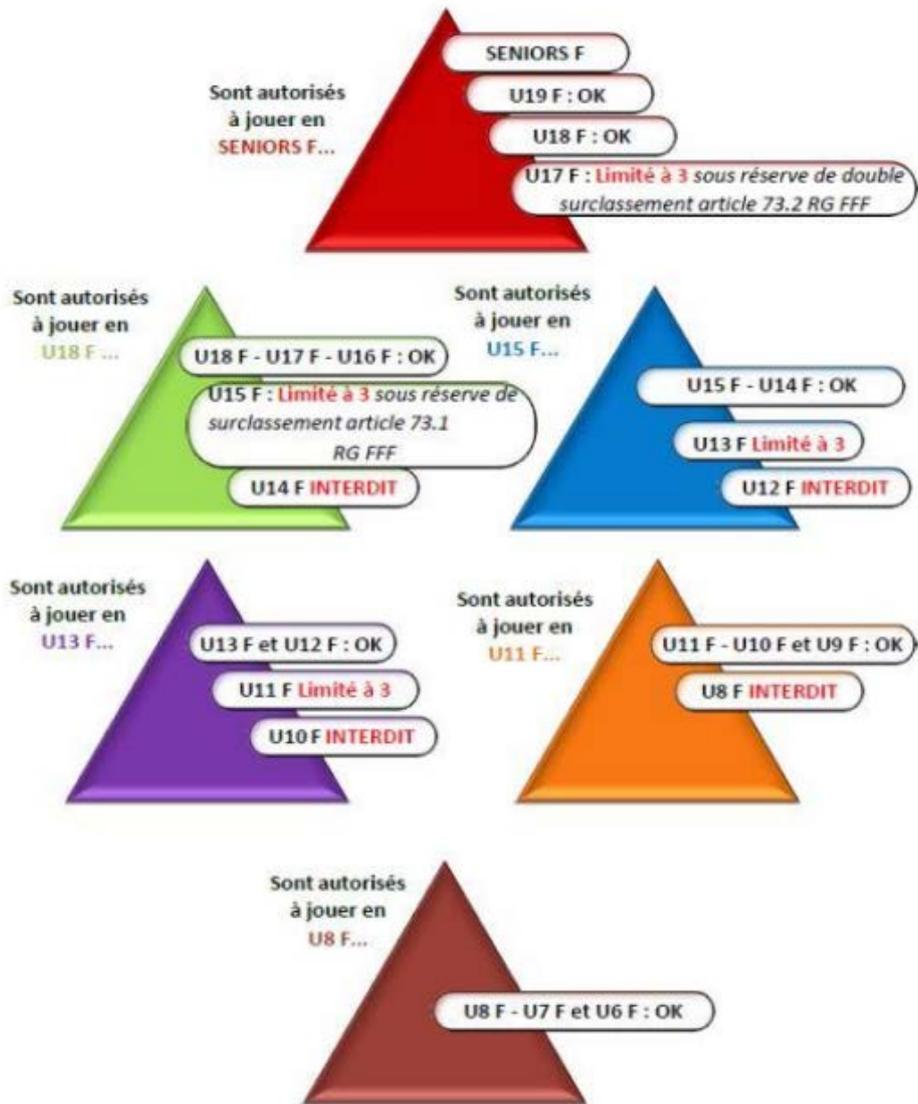
Des sanctions seront prises en cas de non-respect du Règlement.

Beaucoup de clubs utilisent les anciennes feuilles de plateau et de présence, pour rappel, les nouvelles feuilles se trouvent sur le FAL dans la partie « documents ».

Les clubs doivent renseigner dans la partie sportive du FAL, les résultats des rencontres.

Les clubs doivent renseigner dans la partie administrative du FAL, les équipes présentes ou absentes de leur plateau.

CATEGORIES FEMININES



BRASSAGE U13F A 8

Voici le classement des 2 premières journées de brassage

Brassage U13F										
Plateau 1								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	Total points + défi
1	R.C. VEDASIEN 1 F	7	4	2	1	1	0	4	4	15
2	AV. CASTRIOTE 1 F	7	4	2	1	1	0	1	2	10
3	A.S.MONTARNAUD 2 F	5	4	1	2	1	0	3	1	9
4	U. S. MAUGUIO CARNON 1 F	3	4	1	0	3	0	2	3	8
Plateau 2								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	
1	JACOU CLAPIERS FA 1 F	10	4	3	1	0	0	4	4	18
2	GALLIA C. LUNELLOIS 1 F	7	4	2	1	1	0	2	3	12
3	R.C. VEDASIEN 2 F	4	4	1	1	2	0	3	2	9
4	ARCEAUX MONTPELLIER 1 F	1	4	0	1	3	0	1	1	3
Plateau 3								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	
1	ENT. ST CLEMENT MONT 1 F	12	4	4	0	0	0	3	3	18
2	U.S. VILLENEUVOISE 1 F	4	4	1	1	2	0	2	2	8
3	P.I. VENDARGUES 1 F	1	4	0	1	3	0	1	1	3
Plateau 4								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	
1	ASPTT MONTPELLIER 1 F	10	4	3	1	0	0	4	4	18
2	P.I. VENDARGUES 2 F	7	4	2	1	1	0	2	3	12
3	F.C.SUSSARGUES 1 F	6	4	2	0	2	0	3	2	11
4	F. C. PAS DU LOUP 1 F	0	4	0	0	4	0	1	1	2
Plateau 5								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	
1	AS MEDITERRANEE 34 1 F	12	4	4	0	0	0	1	1	14
2	AVENIR SPORTIF BEZIERS 1 F	4	4	1	1	2	0	3	3	10
3	F.C. THONGUE ET LIBRON 2 F	1	4	0	1	3	0	2	2	5
Plateau 6								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	
1	F.C. THONGUE ET LIBRON 1 F	12	4	4	0	0	0	3	3	18
2	F.C. LESPIGNAN VENDRES 1 F	6	4	2	0	2	0	2	2	10
3	AS MEDITERRANEE 34 2 F	0	4	0	0	4	0	1	1	2
Plateau 7								Defi 1		Defi 2
#	Équipe	Pts	J	G	N	P	D	Pts	Pts	
1	R.C.O. AGATHOIS 1 F	12	4	4	0	0	0	3	4	19
2	SPORTING CLUB SETOIS 1 F	6	4	2	0	2	0	4	3	13
3	ENT. S. COEUR HERAULT 1 F	4	4	1	1	2	0	1	1	6
4	MEZE STADE F. C. 1 F	1	4	0	1	3	0	2	2	5

FESTIVAL FOOT U13F PITCH

Organisation :

Il est mis en place une compétition appelée FESTIVAL FOOT et CHALLENGE (un tour préliminaire suivi de deux tours) qui se déroule sur la saison Sportive.

Les équipes non qualifiées après chaque tour du Festifoot sont reversées dans le CHALLENGE U13.

Seize équipes de clubs différents participeront à la finale U13G et huit équipes de clubs participeront à la finale U13F. Pour la finale Fille, il sera autorisé aux clubs, d'avoir au **maximum deux équipes** (en attente de validation du Comité Directeur) qualifiées, participant régulièrement aux compétitions Fille ou Garçon.

Toutes les équipes engagées en championnat participent à cette épreuve.

Les têtes de série sont définies par les 1^{ers} de chaque plateau des 2 premières journées de brassage et les autres aléatoirement en faisant en sorte de ne pas faire jouer les équipes qui étaient ensemble déjà sur les plateaux de brassage.

Poules Pitch U13F

Poule A
Equipe
R.C. VEDASIEN 1 F
U.S. VILLENEUVOISE 1 F
F.C.SUSSARGUES 1 F

Poule B
JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION 1 F
AV. CASTRIOTE 1 F
F. C. PAS DU LOUP 1 F

Poule C
MONTPELLIER HERAULT S.C 1F
A.S.MONTARNAUD ST PAUL VAIHAUQUES MURVIEL 2 F
P.I. VENDARGUES 1 F

Poule D
ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER 1 F
P.I. VENDARGUES 2 F
R.C. VEDASIEN 2 F
ARCEAUX MONTPELLIER 1 F

Poule E
ASPTT MONTPELLIER 1 F
GALLIA C. LUNELLOIS 1 F
U. S. MAUGUIO CARNON 1 F

Poule F
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1 F
F.C. LESPIGNAN VENDRES 1 F
SPORTING CLUB SETOIS 1 F
MEZE STADE F. C. 1 F

Poule G
F.C. THONGUE ET LIBRON 1 F
AVENIR SPORTIF BEZIERS 1 F
ENT. S. COEUR HERAULT 1 F

Poule H
R.C.O. AGATHOIS 1 F
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 2 F
F.C. THONGUE ET LIBRON 2 F

SENIORS FEMININES A 5

Le calendrier proposé pour la pratique séniors F en Foot à 5 pour cette saison est disponible sur le site internet du District, et a été également envoyé aux dirigeants(es) par mail mardi 28 novembre.



FORFAIT GÉNÉRAL

GC LUNEL 1 (500152)

U18F

Mail le 22 novembre 2023

Amende : 50€

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

ABSENCE DE NUMERO DE LICENCE

Vu les feuilles de matchs,

Conformément aux dispositions de l'Article 10 a) du Règlement des Compétitions Officielles, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 5 € pour absence de numéro de licence lors des rencontres suivantes :

QUISSAC GC 1 (503265)

26803004 – Féminines à 11 (A) du 26/11/2023

Amende : 5 € (banc)

ENT CŒUR HERAULT 1 (551642)

Plateau U13F à 8 – brassage du 25/11/2023

Amende : 5 € (banc)

Prochaine réunion le mardi 5 décembre 2023

Le Président,
Pascal Lefevre

Le Secrétaire,
Mickaël Guillaumot